

Qu'est-ce qu'une Synopse ?¹

Lc 23, 1 Et s'étant levés tous en corps, ils le conduisirent devant Pilate.	Mc 15, 1b Et ayant lié Jésus, ils l'emmenèrent et le livrèrent à Pilate.	Mt 27, 2 L'ayant lié, ils le conduisirent et livrèrent à Pilate, le Gouverneur.
-----------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------

Les trois citations ci-dessus tirées des trois Évangiles synoptiques canoniques disent formellement et fondamentalement la même chose ; ils témoignent à l'identique, à un mot près : Luc n'emploie pas le verbe « livrèrent » ; c'est le fameux *paredoken* (*paredokan*, au pluriel), dont Agamben a relevé dans son livre *Pilate et Jésus* la fonction discriminante, dilatoire, discrétionnaire².

Les trois évangélistes, Luc, Marc et Matthieu, sont d'accord pour apporter le témoignage suivant : Jésus fut conduit du Sanhédrin devant Pilate, Il passe des mains des juges juifs entre celles du juge romain. Cet accord, au mot près, fait sens : cette concordance des termes est fondamentale. Sa valeur est juridiquement incontournable et accrédite la notion-clé de « Témoin ». Dors et déjà, nous pouvons en tirer un bénéfice indéniable : celui d'une narration suivie des faits à quatre voix, ce que l'on nomme une synopse, du grec *synopsis* : « action de voir ensemble ».

« Ils conduisirent donc Jésus de [chez] Caïphe au prétoire. C'était de très bonne heure. Et eux-mêmes n'entrèrent pas dans le prétoire, pour ne pas se souiller, mais [pouvoir] manger la pâque » (Jn 18, 28).

Nous pouvons ainsi suivre le déroulement du « procès » devant Pilate grâce au fil entrelacé des quatre Évangiles, avec leurs quatre voix distinctes bien qu'inséparables, là où « Matthieu écoute et argumente ; Marc regarde et raconte ; Luc examine et expose ; Jean revit et communique » (Père Lavergne o.p.³). Parfois, les témoignages disent mot pour mot la chose induite, quand, ici et là, l'un ou l'autre, en plus, apporte une nuance invincible, une information substantielle, un indice concomitant, le tout, les quatre voix ensemble, se consolidant, en une entente/écoute mutuelle. Lecteur, reportez-vous un instant, à titre d'exemple(s), au tableau ci-dessus, dans lequel, sur trois colonnes, parle(-nt) Luc, Marc et Matthieu : voyez combien les trois s'arc-boutent, à quel point d'horizon ils font une commune référence, en un écho dans lequel cohabitent d'imperceptibles variations, dont la subtile distinction fait résonance à un « dit » supérieur, et où l'absence d'un mot (*paredokan*) chez l'un, amplifie sa présence chez les deux autres... Et c'est pourquoi il ne faut pas dire l'Évangile (au singulier) mais les Évangiles, le *pluriel* portant *seul* témoignage de la vérité. Dans la Loi juive, le jugement est toujours tributaire de la déposition exacte d'au moins deux témoignages concordants. Et voilà pourquoi chez les chrétiens Dieu est trine pour rendre témoignage de Son unicité :

« Jésus leur parla à nouveau, disant : "Je suis la Lumière du monde : celui qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie." Les Pharisiens lui dirent donc : "Tu te rends témoignage à toi-même : ton témoignage n'est pas vrai." Jésus répondit et leur dit : "Bien que je me rende témoignage à moi-même, mon témoignage est vrai ; parce que je sais d'où je suis venu et où je vais, tandis que vous ne savez ni d'où je viens ni où je vais. Vous, vous jugez selon la chair ; moi, je ne juge personne. Et si je juge, mon jugement à moi est véritable, parce que je ne suis pas seul,

¹ Cet article est tiré d'un des chapitres du *Procès romain de Jésus* : http://www.hypallage.fr/saurel_04_hypallage.html

² cf. Giorgio Agamben, *Pilate et Jésus*, éd. Payot-Rivages, 2014.

³ Jérusalem, 6 janvier 1947, préface à la seconde édition de « sa » Synopse en français.

ayant avec moi le Père, qui m'a envoyé. Et dans votre propre Loi, il est écrit que le témoignage de deux hommes est vrai. C'est moi qui me rends témoignage à moi-même, et mon Père qui m'a envoyé me rend témoignage" » (Jn 8, 12-18).

De même, les évangélistes témoignent-ils les uns pour les autres avec le Christ, les uns avec les autres pour le Christ. Ce miracle narratif ne peut être révélé que par une lecture synoptique. J'ai opté pour celle établie par le dominicain Lavergne (*Synopse des quatre Évangiles en français, d'après la Synopse grecque du R.P. M.-J. Lagrange, o.p.*⁴). La Synopse est un « ouvrage reproduisant le texte des trois premiers évangiles, en grec ou en français, non pas successivement, mais simultanément en colonnes qui permettent de les confronter dans leurs ressemblances et leurs différences »⁵. La Synopse du Père Lavergne intègre aussi l'Évangile johannique, décisive initiative qui ne manquera pas, dans la compréhension panoramique des écritures, de nous apporter de plus hautes lumières encore, tout en confortant le récit des trois autres. L'expérience d'une lecture synoptique est irremplaçable.

Damien Saurel

© Hypallage Editions – 2021

http://www.hypallage.fr/saurel_theo.html



⁴ éd. J. Gabalda & Cie, 1974.

⁵ Xavier Léon-Dufour, *Dictionnaire du Nouveau Testament*, éd. du Seuil, 1996.